

Bilan qualitatif des assises de la solidarité du 30 avril 2015

Synthèse de l'enquête proposée par le réseau aux participants et des débats en réunion plénière du réseau.

I -Les avancées :

1 -L' objectif de la journée était :

- permettre la rencontre entre les responsables institutionnels et les associations de solidarité, afin de faire entendre et avancer nos propositions.

Cet objectif a partiellement été atteint : cette journée a permis aux associations de faire connaître leurs préoccupations, de débattre de certaines propositions.il y a eu rencontre et certaines avancées semblent possibles.

- C'est une rencontre initiale
- Toutes les associations de solidarité ont été représentées: 100 associations représentées

Toutefois, Les partenaires institutionnels avaient plus un positionnement de justification que de coopération. Leur souci était davantage de dire tout ce qu'ils font déjà plutôt que d'entrer dans une dynamique de complémentarité.

Cette journée va peut-être permettre de développer davantage la coopération.

Les associations du réseau s'accordent à reconnaître qu'une telle rencontre est rare et que tout s'est déroulé dans une ambiance d'écoute et de respect.

Les associations ont une part de responsabilité dans ce que l'on critique : confrontation entre les institutionnels et le public du fait de l'organisation. Il ya 3 types d'acteurs : les associations, les associations prestataires, les institutions

On ne peut vraiment parler d « avancées »sur le « fond », mais plutôt de mise en place d'un processus de connaissance réciproque entre des acteurs qui ne s'étaient pas rencontrés et de futures collaborations.

2 Bons échanges entre acteurs de terrain :

- meilleure connaissance de l'existant (permet de bien identifier qui fait quoi).
- Des précisions sur les actions méconnues
- Bon accueil des associations non intégrées dans le réseau

II- Les freins :

1 -Ce type de format de rencontres ne permet pas une réflexion fine et concrète

- Le nombre de participants aux ateliers n'est pas propice aux échanges directs

2-Manque de rigueur dans l'animation de certains ateliers (hébergement- culture – alimentation) :

- il aurait fallu partir des propositions et ne pas refaire les états des lieux.
- demander à l'avance les thèmes des interventions en atelier, afin de les regrouper par sujet (ex : Groupe- hébergement)

3 -La méconnaissance du sujet par les animateurs des ateliers (hébergement- santé- urgence alimentaire- accès à la culture) a constitué un handicap, rendant l'animation du groupe inefficace car non orientée vers un but.

- Difficulté de bien restituer du fait de la complexité des problématiques (culture). La complexité est parfois due à des désaccords de fond entre les associations (urgence alimentaire)
- Difficulté à faire émerger à la synthèse l'essentiel des débats
- Certains CR n'étaient pas fidèles aux débats (accès aux soins, accès à la culture)

4- -Parole des institutionnels qui n'ont pas vraiment repris les propositions, ne les ont qu'effleurées ou qui ont répondu (comme si c'était évident) que tout était déjà mis en place.

Un exemple parmi d'autres : il est scandaleux d'entendre qu'il n'y a pas de problème pour voir une assistante sociale en urgence !!!!

Aucune possibilité de répondre aux propos de ces responsables, ni d'ailleurs à M. PITTI au sujet de certains médecins libéraux.

5- N'a pas été assez évoquée la participation des usagers aux futures rencontres, d'autant plus que le CCAS a éliminé à priori cette possibilité.

Cela pourrait être intégré dans la charte : il faut qu'on ait cette volonté.

Nous pourrions être le lieu de cette expérimentation pour que les institutions nous suivent.

De fait, actuellement, on veut bien accompagner les usagers mais on ne veut pas leur donner la parole

.Il faut nous-mêmes nous préparer à travailler avec eux.

L'expérience a été menée à Thionville, mais ce n'est pas facile.

C'est une question centrale.

" Si tu fais pour moi sans moi, tu finis par faire contre moi". Mandela

6 -Le positionnement du CCAS :

- Le réseau s'est constitué, il y a un an, à l'initiative de MdM et de la LDH, donc de façon totalement indépendante du CCAS.
- Le CCAS n'est pas un facilitateur du travail du réseau. C'est un partenaire parmi d'autres.
- L'idée de ces assises revient à M.PITTI qui a su gagner l'adhésion des associations à ce sujet, le CCAS ne mettant à disposition du projet que sa logistique.
- Le discours qui consiste à attribuer au CCAS la réflexion sous-jacente à ces assises pose problème et entretient une forme de confusion des rôles.
- Pour travailler "avec" le CCAS, il faudrait au minimum être reconnu, dans son existence d'abord, et comme partenaire ensuite. Chacun doit avoir sa place.

III- Les propositions

1 – la forme des rencontres :

- Un animateur compétent sur le sujet et un secrétaire de séance qui travaillent ensemble sur le fond et la forme, pendant l'atelier, sur des objectifs à atteindre, puis lors de la restitution sur les propositions concrètes qui ont émergé.
- la personne qui anime la journée doit avoir en perspective les objectifs de la rencontre, les débats de l'après-midi auraient pourrains être alors conduits de façon plus efficace.
- Procéder à une inversion de logique : ce n'est pas aux associations à solliciter, à quémander, mais aux institutions à faire des propositions aux associations.
- Favoriser la participation du public bénéficiaire des actions de solidarité
- Permettre à l'une ou l'autre association de donner des exemples concrets de précarité face aux institutions présentes.

2 –Les points de vigilance pour le suivi des propositions

- Préciser le mode de collaboration avec la ville et, éventuellement avec le CCAS.
- Plutôt que de parler de « kermesses » ou « foires » des associations, il serait plus intéressant de développer des journées thématiques (conférences, analyses de pratiques ...) inter-associations autour des thèmes qui nous préoccupent.
- comment va-t-on travailler avec la mairie dans le cadre de la feuille de route de M. Pitti ? Il y a des objectifs sur un temps court. Comment nos propositions vont-elles avancer dans les mois qui viennent ?
- Se donner des conditions pour penser les uns avec les autres : usagers, acteurs de terrain. Rendre effectif ce « penser avec » pour envisager quelque chose...

Quelques éléments de l'Atelier Accès à la santé

- Travailler le projet de plateforme d'accueil médico- social des publics fragiles en centre-ville : ce pourrait être **un partenariat ville, hôpitaux, associations**.
- Les démarches de **contrat local de santé mentale** devraient permettre de faciliter les relations et la synergie des acteurs, mais il ne faut pas perdre de vue la réactivation de l'équipe mobile, la création de lits halte soins santé. **Le projet de plateforme est beaucoup plus global.**
- La possibilité d'un comité de pilotage de **la PASS** semble avancer. Proposition d'une convention de la PASS avec des pharmacies de ville pour le WE et tous les temps où la pharmacie de l'hôpital est fermée
- **Ouverture de bains douches et de toilettes publiques gratuits** : possibilité de mise en œuvre à voir avec la municipalité.

Quelques éléments de l'Atelier Urgence alimentaire

- **Mettre en place une veille alimentaire** : être vigilant dans le suivi de cette proposition
- **Dans le débat entre associations ; Il y a différence fondamentale, un vrai clivage qui n'a pas encore été explicité jusqu'à présent** : La qualité a été oubliée. On n'a parlé que de quantité. Se situe – t-on dans l'aide alimentaire sous forme de distribution ou dans l'insertion ?
- L'autre proposition sur la **répartition géographique** a été évoquée, mais tout reste à faire : diversifier les lieux d'approvisionnements, création d'épiceries mobiles, aller au-devant des publics ...

Quelques éléments de l'Atelier accès à la culture et insertion

- **Mettre en place un centre de ressources et médiations.** Un beau projet de Master à proposer à l'université : Le pilotage serait réalisé par le groupe culture insertion du réseau

• Pour faciliter l'accès à la culture, les médiateurs culturels jouent un rôle central. Ces postes devraient être développés ; (préciser ce qu'on entend par « médiateur culturel »)

- **Favoriser des activités où la personne participe** : développement personnel, valorisation, acquisition de la confiance en soi ...

L'importance d'écouter l'autre, de ne pas se situer comme celui qui sait et qui apporte, mais d'être dans une construction réciproque de savoirs, une Co-construction, un Co-apprentissage a été soulignée comme fondamentale

- **Renforcer la lisibilité** sur ce qui est mené
 - Travailler avec le service communication de la ville pour relayer les événements
 - Utiliser le site du Réseau de Solidarité des Associations Messines pour communiquer
- **Un forum pourrait être organisé**, avec au centre la culture, les loisirs. Chaque association, qu'il s'agisse ou non de son objectif premier, pourrait, par cet aspect de son travail, se faire connaître
- **Insérer la dimension culturelle dans les formations des travailleurs sociaux** : pas de réponse

Quelques éléments de l'Atelier Hébergement – logement

- Avancées sur **la domiciliation**
- **Bail glissant** : un système de bail glissant existe déjà au conseil départemental et au CCAS. Aucune volonté politique de le développer.
- **Camp géré type HCR** pour demandeurs d'asile : avis défavorable de la DDCCS. La question reste cependant ouverte pour les associations.

Par contre, avis plus favorable de la DDCCS sur la mobilisation de locaux vides qui pourraient changer d'affectation.

- Garantie universelle des loyers : cette question n'a pas été soulevée.
- **Prévention des expulsions** : des dispositifs sont déjà en place « *Un dispositif expérimental a été mis en place lors d'impayés CAF sur le loyer, un travailleur social se rend à domicile pour évaluer la situation et prévenir les expulsions. Il doit être amplifié. A suivre.*
- *Une réponse individualisée est construite. En juin 2013 a été mise en place une commission pour le traitement des cas atypiques ».*

IV – Suite à donner

Chaque groupe reprendra toutes les propositions pour :

- Les affiner,
- Prendre les contacts et engager les démarches pour les mettre en œuvre
- Suivre cette mise en œuvre.

Dates prévues des réunions des ateliers :

- **Mercredi, 3 juin à 9H – Réunion du groupe annuaire**, dans les locaux de la maison diocésaine de la solidarité, 6 bd Paixhans à Metz
- **Jeudi 4 juin à 14 H- Réunion du groupe « accès à la santé »**, dans les locaux de Médecins du Monde au 12 b rue d'Annecy à Metz Bellecroix
- **Jeudi 25 juin à 14H 30 – Réunion du groupe « accès à la culture et à l'insertion »**, dans les locaux de la fondation Abbé Pierre 7 rue Clovis à Metz